

Céline Boutier gagne sur le LPGA !

Céline Boutier signe une première victoire française sur le circuit américain **LPGA** depuis 16 ans !

Prof de club : drôle de métier ?

Je relaye aujourd'hui le coup de gueule d'un prof de golf, Thierry Abbas, sur l'avenir de la profession de prof de golf en France.

Du rififi dans la petite balle blanche

François Illouz, ancien cadre de la Fédération chargé du haut-niveau, dresse un portrait sans concession de notre institution et de ses dirigeants. Et on peut dire qu'il met le doigt là où ça fait mal!

L'Open de France rétrogradé

La nouvelle est tombée hier 29 octobre 2018, l'**Open de France** perd son statut de Rolex Series et est déplacé en octobre à compter de 2019

(17-20/10). La faute au retrait du sponsor principal, HNA, et de ce fait, de la baisse de la dotation qui ne peut plus être de 7 millions d'€.

France Télévisions provoque la colère de la FFGolf

Soutenons le président et le directeur général de la **FFGolf** contre les chaînes de télévision publiques qui se refusent à parler de golf sur leurs chaînes !

L'Open de France passe sous pavillon Chinois

Avec la bénédiction du **Tour Européen**, le groupe chinois HNA s'associe à l'**Open de France** et fera exploser sa dotation dès 2017 à hauteur de 7 M\$.

Mise en place des départs avancés

La **Fédération française de Golf** a mis en place récemment des départs avancés devant les boules rouges dans le cadre des travaux pour ouvrir le golf au plus grand nombre.

Evolution du système de handicapping

La saison 2016 qui arrive verra une évolution du système de handicapping pour un système plus flexible et plus adapté à la pratique du **golf en France** aujourd'hui. Explications.

☒ La nouvelle méthode de handicapping annoncée répond aux objectifs suivants : créer un système plus flexible et tenir compte du fait que la plupart des joueurs sont des golfeurs dits « de loisir » jouant peu de compétitions au cours d'une année. Concrètement, elle se traduit par la mise en place d'un système assez directif pour les catégories 1 à 3 et beaucoup plus flexible pour les autres catégories d'**index supérieures à 18,4**. Les détails ci-dessous :

- Mise en place d'un nouvel algorithme pour le calcul de la ZTA (zone tampon ajustée) afin de limiter l'utilisation de celle-ci lorsque les conditions de jeu sont normales.
- Suppression des ajustements +3 et +4 résultant de l'application de la ZTA. Désormais les seuls ajustements liés à la ZTA sont -1, +1, +2 et « no counting ».
- Mise en place d'un nouvel algorithme pour la révision annuelle des index.
- Suppression de la remontée des index au-dessus de 18,4 en cas de contre-performance.
- Exclusion des joueurs d'index supérieur à 18,4 pour l'application de la ZTA.
- Mise à disposition des clubs du système de révision des index à partir d'Extranet.

Précisions sur la révision annuelle des index

Ce système est appliqué aux joueurs ayant rendu au minimum 8 cartes. Il indique pour les joueurs concernés (moins de 5%) le nouvel index proposé qui doit ensuite être validé ou non par le club. Pour information, ce système pourrait aussi faire partie intégrante du nouveau système de

handicapping mondial en 2020.